

SERMON XXVII.

EXHORTATION

A REPENTANCE.

SUR LA

I. COR. XI. VERS. 32.

32. *Quand nous sommes jugez, nous sommes enseignez par le Seigneur, afin que nous ne soyons condamnés avec le monde.*

Prononcé le 28 Juillet, 1652.

FRÈRES bien-amez en nôtre Seigneur J E S U S : Le premier point de la prudence est de se garantir des choses mauvaises, & d'empescher que nous n'en recevions aucun dommage; Le second & le plus relevé est d'en tirer du fruit, & de se conduire si adroitement, que non seulement elles ne nous nuisent point, mais que de plus elles nous profitent. Ainsi au commencement lors que le genre humain étoit encore rude & grossier, on pensoit avoir assez fait de se defendre de la violence des bestes sauvages, & de se preserver des poisons, & des simples & des animaux venimeux; Maintenant vous voyez que l'industrie des hommes passant plus

plus avant a sçeu treuver diverses utilitez dans ces choses, qui de leur nature sembloïent n'estre faites que pour l'incommodité & la ruine de nostre vie ; tirant des premieres des fourrures, des chairs & des graisses, pour couvrir, nourrir, & soulager nos corps ; & des secondes divers remedes & preservatifs excellents dans l'usage de la medecine. Puis que *les enfans de ce siecle* ont cette prudence *en leur generation*, il est bien raisonnable, mes Freres, que nous qui sommes Chrétiens, c'est à dire, enfans de la lumiere & de la sagesse souveraine, ayons une semblable adresse dans nostre conduite. Je veux dire, que dans les maux qui arrivent, soit au monde en commun, soit à l'Eglise en particulier, nous nous gouvernions avecque tant de generosité & de sagesse, que non seulement nôtre pieté & nôtre vie spirituelle n'en soit nullement blessée ny endommagée, mais que d'abondant elle en soit aidée & fortifiée ; que non seulement elle n'en souffre nulle perte, mais que de plus encore elle en tire du gain & du profit ; de sorte que l'on puisse dire des afflictions à nostre égard ce que disoit l'ancienne enigme du Lyon de Samson ; *De ce qui devoit nous est venue la viande, & du fort nous est venue de la douceur.* Car j'avoué que les afflictions d'elles-mesmes nous font horreur, & qu'elles menacent nôtre pieté ; d'où vient que l'Escriture les appelle souvent *des tentations* ; & les murmures, les

Juge 14
14.

les blasphemes, & ses revoltes, où elles ont porté tant de mauvais Chrétiens, nous montrent assez que de leur nature elles sont dangereuses & pernicieuses. Mais i'ajoute que l'Esprit du Seigneur Jesus si nous l'écoutons, & si nous suivons fidelemēt ses adresses, ne maintiendra pas seulement nôtre pieté contre leur choc, nous preservant de toute cette force maligne qu'elles ont pour nous nuire, mais que de plus il nous les rendra utiles & salutaires, nous en faisant recueillir divers fruits excellens pour le bien & l'avantage de la vie spirituelle, que Dieu a commencée en nous. C'est la leçon que l'Apôtre donnoit autrefois aux fideles de Corinthe dans les paroles, que nous avons leuës; où il leur apprend quel est à nostre égard l'office & le dessein des maux d'ôt nous sommes châtiés en ce monde, selon l'intention de Dieu, qui nous les dispense. Quant à leur office, il dit que ce sont des instructions & des enseignemens; *Quand nous sommes jugez (dit-il) nous sommes enseignez par le Seigneur.* Et quant à leur fin, & à leur usage, il nous en montre l'excellence, ajoutant que nous sommes ainsi enseignez, *afin que nous ne soyons pas condamnez avec que le monde.* D'où paroist que si nous usons des afflictions selon le dessein de Dieu, bien l'oin de nous faire aucun mal, elles nous profiteront infiniment, servant à nôtre salut, & nous preservant de la condamnation, c'est à dire, de la perdi-

perdition du monde. Il n'est pas besoin que je vous avertisse, combien cette meditation nous est necessaire maintenant. La confusion de l'Estat, où nous vivons, & les calamitez & les miseres, qu'elle a attirées depuis quelques mois sur la plus grád' part des Provinces, & les tristes suites que nous en avons veües & ressenties en celle-cy, montrent assez à chacun que nous n'avons que trop de sujet de nous entretenir de ces pensées. Il est vray que les maux des Corinthiens qu'entend icy l'Apostre, estoient particuliers aux fideles (car c'estoient certains châtimens, dont Dieu visitoit les fautes de quelques-uns de leur Eglise) au lieu que l'affliction où nous nous treuvons enveloppez est generale, & commune à tous les membres de cet estat de quelque religion qu'ils soient: Mais quelle qu'en soit d'ailleurs la nature & la condition, tant y a que puisque nous y avons part, & cela par l'ordre & la direction de Dieu: Il est de nôtre devoir d'y faire les mesmes considerations, que l'Apôtre faisoit autrefois sur les châtimens des Corinthiens; tenant pour tout certain, que ce bon & pitoyable Seigneur ne nous visite de la sorte, qu'afin de nous instruire en ses voyes, & nous éloigner de celles du monde, qui menent à perdition. Luy mesme vueille accompagner les coups de sa discipline de la force & de la lumiere de son Esprit dans nos cœurs, afin qu'ils servent à nôtre correction,

rection, & à la consolation de nos ames. C'est à quoy i'adresseray, s'il luy plaist, toute cette action : vous expliquant en premier lieu le sens des paroles de l'Apôtre; & puis vous représentant le fruit de l'instruction & de l'edification, que nous devons tirer des afflictions où nous nous treuvons presentemét. Quant à l'Apôtre, il est certain, & reconnu de tous, que par *les jugemens* dont il parle, il entend les châtimens, que Dieu déploye sur nous pour la correctiõ de nos fautes. Premièrement la suite de son discours le découvre clairement. Car ayant remonstré aux Corinthiens la griève faute qu'ils commettoient en communiant indignement à la Table du Seigneur, * & leur ayant représenté que cét *1. Cor. 11. 27-28. 29. Vers. 30 abus étoit la cause des maladies dont Dieu avoit châtié plusieurs de leur troupeau, & de la mort mesme de quelques-uns; ajoutant comme il fait en suite de ce propos, que si *nous nous jugions*, ou Vers. 31 *examinions nous-mesmes, nous ne serions point jugés*; il est évident qu'il veut dire, que si nous faisons nostre devoir, ou si apres y avoir manqué, nous nous reprenions & nous amendions de nous-mesmes; renonçant au peché, & nous acquittant fidelement à l'avenir du respect & de l'obeyssance que nous devons au Seigneur, nous nous exempterions par ce moyen du châtimement, dont nôtre dureté & securité l'oblige de nous visiter; tout ainsi que l'enfant qui se corrige volontairement de sa faute, épargne à son

à son Pere la peine de déployer sa verge, & à soy-mesme celle d'en souffrir la honte & le coup. D'où vous voyez que quand il dit en suite, *Mais quand nous sommes jugez*, il entend tout de mesme que dans le verset precedent, *quand nous sommes châtiés*, *quand nous sommes affligés*, soit de maladies mortelles, soit de quelques autres fleaux de Dieu. Puis apres le stile de l'Escriture confirme aussi cette exposition. Car encore qu'elle employe ordinairement le mot de *jugement* pour signifier la condamnation & les peines des infideles, & impenitens; elle s'en sert pourtant aussi quelquefois pour dire les châtimens dont Dieu use pour corriger ses enfans: comme quand S. Pierre dit, *qu'il est temps que le Jugement commence par la Maison de Dieu.* Et le S. Esprit en parle ainsi, pour nous montrer que les afflictions que nous souffrons ne sont pas des coups, ny d'une fortune aveugle, tirez à l'aventure sans raison & sans dessein, ny d'une colere precipitée, qui frappe sans aucun ordre legitime par le seul mouvement de sa passion; mais des châtimens ordonnez par un jugement exquis, & une meure deliberation, après avoir pesé toute nôtre cause, & avec une fin certaine, & un dessein bien & sagement concerté. Car encore que les afflictions des fideles ne soiēt pas à parler proprement des peines de leurs pechez, ny les executions de la justice vengeresse de Dieu ordonnées dans sa loy; si est-ce pourtant qu'elles

1. Pier.
4. 17.

qu'elles ne laissent pas d'estre dispensées avec que jugement, pour des occasions legitimes, & avec un ordre & une mesure convenable; non selon la rigueur & la severité de la Loy; mais selon la discipline & la regle de l'amour paternelle qui châtie tout enfant qu'elle aime, pour le corriger, & non pour le perdre; pour son salut, & non pour sa confusion: Comme vous voyez qu'entre les hommes mesmes, bien que les corrections des enfans d'une famille, ou d'une école, soient tres-éloignées des supplices des malfaiteurs, punis par les Juges pour la satisfaction de la Justice, & selon l'ordre de ses Loix, elles ne laissent pourtant pas d'avoir leurs reigles, leurs mesures, & leurs raisons; ni le pere, ny le maistre n'y procedant jamais s'ils sont sages, qu'avec jugement, & sans passion. L'Apôtre dit donc que quand nous sommes ainsi jugés, c'est à dire châtiez, ou affligez par le jugement de Dieu, nous sommes *instruits*, ou *enseignés par le Seigneur*. Ce Seigneur qu'il entend est Jesus-Christ, le Roy & le Souverain Maistre de son Eglise. Car & dans ce chapitre, & en divers autres lieux de ses Epîtres, il employe ce terme en ce sens pour dire le Fils de Dieu; & je ne pense pas qu'il se treuve un seul passage de l'Apôtre, où parlant de son chef il prene autrement le mot de *Seigneur*, mis simplement & absolument comme il est en cet endroit. En effet il nous avertit expressément

n

ailleurs,

1. Cor.
8.6.

ailleurs, que nous n'avons qu'un seul Seigneur, à sçavoir Jesus-Christ, par lequel sont toutes choses, & nous par luy. Il nous represente donc icy ce Seigneur, comme l'arbitre & le dispensateur souverain des châtimens des fideles; comme de vray le droit de châtier les enfans d'une famille n'appartient qu'à celuy qui en est le chef; Nul n'a le pouvoir de mettre les mains sur eux, si ce n'est par son ordre; & ceux qui se meslent de le faire sans sa volonté, entreprennent evidemment sur sa charge. Or vous sçavez que l'Eglise est la famille de Jesus-Christ; & tous les fideles, dont elle est composée, sont ses enfans; C'est de luy (dit l'Apôtre ailleurs) que toute la parenté est nommée dans les cieux & en la terre. Certainemét c'est donc à luy seul qu'appartiét l'autorité de nous châtier; & il se l'attribuë luy-même dans l'epistre qu'il fit écrire par S. Jean à l'Eglise de Laodicée; *Je reprends (dit-il) & châtie tous ceux que j'aime.* D'où s'ensuit que toutes les afflictions, que souffrent les fideles icy bas, sont proprement des coups de sa divine main. Les hommes & les choses, d'où nous les recevons immediatement, ne sont à vray dire, que ses verges; les ministres & les instrumens, que sa providence employe dans cette œuvre, les adressant secretement par sa volonté, & gouvernant tellement toute leur action, qu'ils ne sont precisément que ce qu'il a ordonné. C'est pourquoy il est de nostre devoir en telles occasions

Eph. 3.
15.

Apoc.
3. 19.

occasions d'élever incontinent nôtre cœur à luy, sans nous arrester aux causes secondes: imitant en cét endroit, nō la brutalité des animaux, qui s'attachent à la pierre qui les a frappez, sans songer à la main qui l'a jettée, mais la sagesse de Job, qui imputa toute sa calamité à Dieu, & non ^{Iob. 1. 21.} aux hommes, ny aux elemens qui l'avoient causée; & la pieté de David, qui laissant la langue de Semei, & le venin dont elle estoit pleine, monta ^{2. Sam. 16. 104.} jusques au Seigneur, & reconnut bien que tout cét outrage qu'il souffroit luy estoit adressé par l'ordre de sa providence. Cette sainte & religieuse pensée adoucira l'amertume de nos ressentimens, & allégera infiniment nos playes; si nous établissons que c'est de la main de ce bon Maître qu'elles viennent: n'estant pas possible que sa grandeur, & sa sagesse, & son amour, ne console nôtre douleur, & ne nous fasse esperer un heureux succez d'une souffrance qu'il conduit. Mais outre la personne & la Majesté du Seigneur, que l'Apôtre mêle icy dans tous nos châtimens; pour nôtre plus grande consolation il nous propose encore son intention & sa volonté dans cette action: disant qu'étant ainsi traitez nous sommes *instruits*, ou *enseignés par luy*. J'avouë que ce n'est pas là l'intention des hommes, ou des autres causes, dont il se sert pour nous châtier. Les hommes satisfont leur passion, & ne nous font du mal que pour la contenter; & les autres causes suivent simplement

plement le mouvement de leur nature aveugle, sans avoir proprement aucun dessein, ny pour nous, ny contre nous. Mais le Seigneur nous juge pour nous *enseigner* : C'est là tout le dessein, & s'il faut ainsi dire, toute l'ame de son action. Comme il arrive souvent quand un pere fait châtier son enfant par un valet, que l'intention de l'un est toute differente de celle de l'autre. Le pere ne pense qu'à l'instruction & à la correction de son fils ; cependant que le valet assouvit peut-estre sa cruauté, ou le desir de quelque vengeance qu'il couvoit dans son cœur contre l'enfant de son maistre. D'où il paroist que l'amour que nous porte le Seigneur, est le vray principe du châtimement qu'il nous donne. Car instruire & enseigner une personne, c'est vouloir & procurer son bien, qui est evidemment un effet d'amour. Aussi n'avez-vous jamais oüy attribuer les châtimens qu'un pere donne à son enfant, ou un bon maistre à son écolier, à aucune autre cause, qu'à l'amour qu'ils leur portent, & au desir ardent qu'ils ont de les instruire, & de les former à l'honneur & à la vertu ; en quoi ils pensent que consiste leur bõheur. Et cela est si vray, que presque en toutes les langues cette sorte de châtimens se nomment *des disciplines* ; d'un mot, qui veut dire, *apprendre* : parce que le dessein de ceux qui les donnent, & l'effet qu'elles doivent produire en ceux qui les reçoivent, est de leur apprendre leur devoir.

Il est

Il est vray que les peres & les bons maistres l'enseignent aussi autrement à leurs enfans, & à leurs disciples, à sçavoir par la parole, & par l'exemple; leur expliquant soigneusement les choses qu'ils doivent faire, & celles dont ils se doivent abstenir pour leur plaire, & les y exhortant, & leur en montrant les patrons dans les actions de leur propre vie; & il est vray encore que cette premiere façon d'enseigner est plus douce, & moins fâcheuse quel'autre, qui se fait par le châtiment, & est conjointe avec la douleur & la honte de celuy qui la reçoit. Mais parce que la foiblesse & la corruption de la nature des enfans n'en fait pas son profit, l'ignorance, l'erreur, & la passion estant trop avant enracinées dans leurs ames pour en pouvoir estre arrachées avec la parole seule: les peres & les maistres sont contraints d'y adjoûter quelquefois les coups & les disciplines pour imprimer leurs leçons plus sensiblement & plus profondement dans leurs cœurs, selon l'ordonnance du Sage; *La folie (dit-il) est liée au cœur du jeune enfant; mais la verge du châtiment la fera éloigner des luy.* Il en est de mesme du Seigneur; il nous a tres-parfaitement montré, & dans son Evangile, & dans sa vie, la vraye forme de la pieté & sainteté qui doit estre en nous pour parvenir au bon-heur où il nous veut conduire; & y a ajoûté tous les justes & raisonnables motifs, qui sont capables de nous porter à l'embrasser; &

Prov.
22. 15.

n 3

si nous

si nous estions assez dociles pour en faire nôtre profit, il se pourroit contenter de cette sorte d'enseignement. Mais la dureté de nôtre nature revefche, & la forte inclination que nous avons à la débauche, oblige souvent d'y joindre la verge; afin que les coups nous touchant plus vivement, que les paroles, mortifient en nous les folles & vaines passions, qui nous ont empesché de recevoir la verité dans le fônds de nos ames. Ce que l'Apôtre dit en suite dans l'autre partie de nôtre texte de la fin & de l'effet des jugemens du Seigneur en nous, découvre clairement quel est l'enseignement qu'il nous donne, quand il nous châtie; *Quand nous sommes jugez (dit-il) nous sommes enseignez par le Seigneur. Pourquoi & à quel dessein? afin (ajoute-t'il) que nous ne soyons pas condamnez avecque le monde.* Il entend le supplice de la mort eternelle, que les incredules & impenitens souffriront dans les enfers par le souverain immuable arrest de la justice de Dieu. Car dans l'Escriture *l'Eglise & le monde* sont deux choses opposées. *L'Eglise* est le corps des fideles; cette partie des hommes, qui obeissant à la voix du Seigneur sort de l'état de la nature, & entre en celuy de la grace. *Le monde* au contraire est le corps des incredules; cette partie des hommes, qui méprisant la voix du Seigneur demeure dans la corruption de la nature, & s'y plonge encore plus avant qu'elle n'estoit, ajoutant l'incredulité & l'impe-

l'impenitence & les fureurs qui la suivent, au pe-
ché dont elle estoit desja souillée. C'est le mon-
de qu'entend le Seigneur quand il dit, que *ses* Jean. 17
9. 14. 16
1. Jean.
3. 1. 5.
4. 19.
fideles ne sont pas du monde, & que le monde les hait,
& qu'il *ne prie point pour le monde;* Et S. Jean,
quand il dit, que *le monde ne nous connoist point,*
& que *la foy est la victoire qui a vaincu le monde,*
& que *tout le monde gist en mauvaisté.* Il est
vray que le monde se prend aussi assez souvent
pour toute la masse des hommes, en cét estat de
peché & de misere où ils naissent maintenant,
avant que la vocation de Dieu y ait mis de la
difference; comme quand S. Paul dit que *Dieu* 2. Cor.
5. 19.
1 Jean. 3.
estoit en Christ reconciliant le monde à soy; & nôtre
Seigneur que *Dieu a tant aimé le monde, qu'il a* 16.
donné son Fils unique, afin que quiconque croit en luy
ne perisse point. Mais puisque le monde conside-
ré en cét estat est convié à la grace & à la vie, &
est encore l'objet de l'amour de Dieu, & non de
sa grand colere; il est evident que ce n'est pas le
monde, que S. Paul entend en ce lieu; le monde,
dont il parle, étant condamné; c'est à dire, dans
l'incrudulité & dans l'impenitence, qui est
suivie de la damnation. Et la raison pourquoy
le corps des pecheurs incredules retient le nom
du monde, est assez evidente. Car demeurant,
comme ils font, dans l'état du peché & de la cor-
ruption, où sont tous les hommes originelle-
ment, il est bié raisonnable que le nom de cette
premiere condition, où nous naissons, leur

demeure ; au lieu que ceux qui en sortent par la foy , & par l'obeissance, en acquierent un nouveau, s'appellant en suite de leur separation l'*Eglise & la Cité de Dieu* ; du nom du nouvel état, où ils entrent par la grace ; & laissant le vieux nom *du monde*, en la société duquel ils vivoient , à ceux que leur incredulité arreste dans ce miserable état. Et quant à ceux-là qui ne sortent point du monde par la foy , mais qui y demeurant par l'incredulité , en retiennent pour jamais, & la corruption, & le nom, leur perdition est infallible ; selon ce que nous lisons dans S. Jean , que *celuy qui des-obeyt au Fils* , (c'est à dire qui rejette sa parole par incredulité) *ne verra point la vie ; mais que la colere de Dieu demeure sur luy*. Cette juste colere de Dieu contre ces miserables arrestée dans son conseil, & qui commence dès maintenant à s'executer, répandant sur eux dès cette vie , les premices de son jugement , jusques à ce qu'elle les precipite dans les tourmens eternels de l'enfer , est précisément ce que l'Apôtre appelle icy *la condamnation du monde*. Il dit que c'est pour nous empescher d'y tomber , que Dieu nous enseigne par ses châtimens. D'où vous voyez premierement combien est grande l'infirmité & la misere de nôtre nature ; puisque ceux-là mesme que le Seigneur Jesus a honorez de son alliance , & éclairez de la lumiere de son Evangile , avecque tous ces grands avantages, au milieu des instructions de
la

Jean. 3.
36.

la vérité, & des témoignages de sa faveur, ne laisseroient pas pourtant de se détourner de ses voyes, & de se rejeter dans la perdition d'où il les a tirez, s'il les abandonnoit à eux-mesmes. Car l'Apôtre disant qu'il nous enseigne par ses chastimens, *afin que nous ne soyons pas condamnés avecque le monde*, signifie clairement que sans le soin qu'il daigne prendre de nous instruire ainsi, nous tomberions dans la condamnation, aussi bien que le monde; c'est à dire, que nous ne mettrions nulle fin à nos desordres, mais nous jettant d'une faute dans l'autre, ne cesserions jamais de nous débaucher & aliener de son service, jusques à ce que par la continuation de nos ingratitude nous nous fussions enfin précipitez dans le dernier abisme de la perdition éternelle. De l'autre part cette conduite du Seigneur nous montre la grandeur & la fidélité de son amour envers les fideles. Car les voyant dans ce pas glissant sur le bord d'un si horrible précipice, il étend la main sur eux, & les châtie pour les en retirer; cōme un bon berger qui frappe sa brebis, & luy donne quelques coups de sa houlette pour la ramener du dangereux égarement où elle s'engageoit. Fideles, ne l'accusez point de cruauté, ny de rigueur, quand il vous châtie. Ses coups sont des effets de son amour. Il vous frappe, parce qu'il ne veut pas que vous perissiez. Ce seroit une douceur bien cruelle, d'aimer mieux vous laisser perir

eternellement, que de vous voir souffrir quelque legere discipline, pour vous retirer de la mort. Il est fâcheux, je l'avouë, d'estre travaillé de maladies; d'estre persecuté des hommes ennemis de la verité, d'avoir des échardes fichées dans nôtre chair, & des Anges de Sathan attachés à nos côtez pour nous souffleter. Mais il feroit encore infiniment plus fâcheux d'estre condamné avecque le monde, & de perir eternellement. Reconnoissez l'amour que Dieu vous porte, en ce que pour vous garentir d'un si horrible malheur, il vous charge de sa croix, & vous soumet à sa discipline. Et s'il y a quelque chose dont vous ayez à vous plaindre, plaignez-vous de l'horreur de vos playes, qui ne se peuvent guerir qu'avec le fer & le feu; Plaignez-vous de vos desordres & de vos débauches, qui forcent le meilleur pere qui fut jamais de vous traiter avec la lancette & avecque le caustere, pour ne pas avoir le déplaisir de vous voir perir. Mais remarquez encore icy, je vous prie mes Freres, comment & en quelle maniere les châtimens que nous ordonne le Seigneur, nous preservent de la condamnation du monde. La superstition s' imagine qu'ils font ce grand & admirable effet, parce qu'étant soufferts par les fideles, ce sont des satisfactions pour leurs pechez, qui expient par leur valeur une partie au moins des peines qu'ils meritoient; comme quand un homme, en payant la somme qu'il

devoit,

devoit, ou du moins une partie, se garantir de la prison à laquelle il seroit condamné pour sa dete. Pensée dangereuse; qui ôte à la Croix de Jesus-Christ une partie de la gloire de l'expiation de nos pechez; qui flétrit la justice de Dieu d'une tache étrange, luy faisant tirer deux satisfactions différentes pour un mesme peché, l'une de Jesus-Christ nôtre pleige, & l'autre du pecheur mesme; qui corrompt sa grace, luy faisant punir le pecheur à qui il pardonne, & exiger la peine apres luy avoir remis la coulpe; qui enfin enorgueillit l'homme, luy donnant une fausse & vaine presomption de pouvoir meriter par la dignité de ses œuvres, ou de ses souffrances une partie d'un salut, que nous ne tenons tout entier que de la seule grace & misericorde de Dieu. Mais outre que la raison & l'Escriture en divers autres lieux combattent cette pernicieuse erreur, S. Paul en celuy-cy la fappe & la démolit dès le fondement. Car il dit, comme vous voyez, que le châtiment du Seigneur nous preserve de la damnation en nous enseignant; *Quand nous sommes jugez, dit-il, nous sommes enseignez par le Seigneur, afin que nous ne soyons pas condamnez avec que le monde.* Le châtiment nous garantit de la perdition; parce que l'instruction que nous en recevons nous retire du chemin de l'enfer, & nous fait marcher en celuy du salut; parce que cette vive & sensible leçon qu'il nous donne nous apprend à renon-

renoncer à la débauche qui nous eust perdus, & nous remet dans le devoir qui nous conduit au ciel. La souffrance d'elle-mesme, & simplement entant que soufferte, ne sert de rien; comme il paroist de ce que tant de gens souffrent, & ne laissent pas de perir. Elle sert, entant seulement qu'elle enseigne, entant qu'elle imprime la verité de Dieu dans nos cœurs; entant qu'elle nous rend attentifs & dociles à sa voix; entant qu'elle nous détrompe de quantité de fausses & folles opinions, que nous avons apprises dans le monde, & dont nous avons bien de la peine à nous défaire. C'est là le vray usage des châtimens de Dieu; non pour expier nos pechez, ou pour satisfaire pour les penes dont nous sommes redevables, (à Dieu ne plaise que nous cherchions jamais la remission de nos fautes ailleurs qu'en la misericorde du Pere Eternel, & en la croix de son Fils) mais bien pour nous former par les salutaires instructions que le Seigneur nous y adresse à la mortification de la chair, à l'obeissance de Dieu, à l'humilité & à la défiâce de nous-mesmes, à l'ardeur de la priere, à la haine & au mépris du monde, à l'amour & au desir du Ciel. C'est ainsi que les disciplines du Seigneur nous sauvent de la damnation du monde, nous détachant par leur enseignement du commerce de ses vices, & de la communion de ses erreurs, & de ses venimeux plaisirs, & de ses inquietudes inutiles; nous approchant de

de Jesus-Christ, & de cette riche plénitude de grace & de biens qui habite en luy; allumant nôtre foy, enflammant nos desirs, excitant & exerçant nôtre esperance; & en un mot en nous faisant mourir au monde, & à nous-mêmes, pour vivre desormais à Dieu, & à son Fils seulement. C'est à quoy nous devons particulièrement rapporter ces grands jugemens, que Dieu exerce aujourd'huy dans cet état par l'épouvantable fleau de cette guerre civile, qui y fait tant de ravages. Et pour en tirer les instructions salutaires, que le Seigneur nous y adresse, il faut premièrement nous munir contre la tentation, que ce malheur donne à ceux que la foiblesse, ou de leur cœur, ou de leur foy, ou le regret du repos & de la douceur de la vie mondaine y rend trop sensibles. Que tant de sorte de dangers & de maux, que cette funeste division a apportez avec elle, ne nous étonnent point; ny ne troublent nostre esperance, ny n'endommagent nôtre pieté. Etant dans le camp de Jesus-Christ, & ayant les promesses & les gages du Royaume celeste & des biens de Dieu, nous ne devons point craindre les tempestes, & les tourbillons du monde. C'est une mer où tels orages sont ordinaires. Consultez vôtre memoire, & celle de nos peres, & les monumens des siècles passez; à peine treuverez-vous jamais le monde entierement exempt de ces agitations turbulentes. Mais elles nous doivent

doivent d'autant moins surprendre, que nôtre bon Maître a fidelement averty ses disciples, qu'il s'élevera des guerres & des seditions; qu'il arrivera des pestilences & des famines, des tremblemens de terre, & des épouvantemens de lieu en lieu; & predisant notamment que ces tristes accidens croistront & abonderont d'autant plus au monde, que plus nous approcherons de sa fin. Il nous l'a déclaré de bonne heure, afin qu'en ayant l'image dans l'esprit devant l'évenement, la chose de nous fust nouvelle ny inopinée, quand elle aviendroit. Ce qu'il a predit est arrivé, & nous le voyons tous les jours s'accomplir. Certainement il n'y a donc rien en cela qui nous donne aucun juste sujet de nous estonner, ny de nous effrayer. Au contraire, ces événemens, quoy que fâcheux & funestes en eux-mesmes, doivent affermir nôtre foy. Car puis que nous voyons arriver si ponctuellement toutes les choses, dont le Seigneur Jesus avoit menacé le monde: cette experience nous montre que celles qu'il a promises à l'Eglise, ne manqueront pas nô plus de s'accomplir en leur temps. Mais ce n'est pas assez que nôtre pieté se maintienne en son entier contre le choc de cette grande affliction. Il faut, comme nous disions au commencement, que par l'adresse de la prudence Chrétienne elle en tire du profit; en recevant les instructions où la providence du Seigneur la rapporte comme à sa vraye fin, pour
les

les ménager en sorte qu'elles nous servent à nous garantir de la condamnation du monde. La première leçon que Dieu nous donne dans ces maux publics dont il nous châtie, est qu'il nous y montre, comme dans un grand tableau, l'horreur & la malignité mortelle du péché. On connoist l'arbre par ses fruits, dit nôtre Seigneur dans l'Évangile. Quel doit donc estre le péché, puis que les fruits en sont si amers & si funestes? Car tous les ravages qu'a faits cette malheureuse divisiō, les meurtres qu'elle a causés, le sang qu'elle a répandu, les feux & les incendies qu'elle a allumés, les violens, les vols, les saccagemens, les ruines & les desolations, dont elle a souillé les villes & la campagne: tout ce qu'elle a produit de triste & d'horrible, sont les fruits du péché des hommes. Leur impiété & leur injustice est la mere maudite, qui a mistoute cette execrable engeance au monde. C'est leur péché qui a provoqué la colere du ciel, & troublé la paix publique de la terre. C'est luy, qui comme une peste infernale a infecté tous les presens de Dieu, & qui a répandu une si maligne exhalaison dans tout nôtre monde, qu'elle en a chassé la joye & la douceur & nous a rendu nos biens inutiles, & nos prochains mesmes odieux. Si vous avez donc quelque horreur de ces malheurs & de ces desordres, haïssiez le péché qui en est l'auteur; fuyez ses appas, & vous gardez de ses piegez.

N'ajou-

N'ajoutez-point de foy à ses promesses, & tenez toutes ses caresses pour des trahisons. L'effet vous montre qu'il ment, & qu'il vous trompe toutes les fois qu'il vous promet du bien. Reconnoissez par cette triste experience, qu'il n'apporte que du trouble & du malheur à ceux qui s'y fient; & tenez pour une verité tres-certaine, qu'il n'y a que la bonté, l'innocence, & la fainteté, qui soit capable de faire & d'asseurer le contentement & le bonheur des hommes, & de leurs societez. Le deuxiesme enseignement que Dieu nous donne par ces jugemens, c'est que les esclaves du vice & de l'impieté ont leurs peines & leurs souffrances en ce monde, aussi bien que les serviteurs de Dieu. Je ne dis rien pour cette heure des remords & du trouble de leurs consciences, de l'embarras & de la guerre de leurs passions, & de cet enfer secret, où est dés maintenant leur ame, au milieu de leurs ressioussances & de leurs triōphes mesmes. Mais nous leur avons veu perdre pour leur vice dans ces occasions presentes, aux uns leurs biens, aux autres leurs dignitez; à quelques-uns leur repos & leur plaisir, & à d'autres leur sang & leur vie. Toute la difference qui se treuve entr'eux & nous, est que leurs souffrances ne sont ny adoucies d'aucune consolation, ny suivies d'aucun bonheur; se terminant en un malheur eternal; au lieu que les nôtres sont, & consolées en ce siecle du contentement d'une bonne

con-

conscience, & couronnées d'une vie & d'une gloire immortelle en l'autre. Etrange aveuglement des hommes! qui de ce travail, qui se trouve également dans l'une & l'autre de ces deux conditions, preferent celuy qui les conduit en enfer à celuy qui les élèveroit dans le ciel! Mais l'une des plus sensibles & des plus nécessaires instructions, que Dieu nous presente dans ce jugement, qu'il exerce maintenant sur nous & sur cet état, est que nous y apprenions en troisieme lieu la vanité du monde, & de toutes les choses où il cherche follement son bonheur. Vous avez veu sa paix se troubler en un moment; sa prospérité s'évanouir, ses delices se changer soudainemēt en dueil & en amertume. Les richesses qu'il avoit amassées avec une peine infinie, ses plus superbes maisons, ses meubles les plus précieux, ses plus chers thresors ont été en plusieurs endroits, ou le butin, ou le jouet de l'avarice, & de la cruauté du soldat, ou des voleurs. Ses dignitez ont esté profaneés, & sa plus ferme autorité ébranlée. Ses biens, sa vie, & tous les objets de son amour, & de ses soins, sont tous les jours exposez à mille & mille hasards. Jusques à quand mettrons-nous nôtre cœur dans une chose si incertaine? Apprenons au moins à ce coup, que c'est fonder sur le sable, & bastir en l'air, que d'établir nôtre bonheur & nôtre repos dans le monde. Et cōme ceux qui voyent branler la maison où ils demeurent, en

o

délogent

délogent & en tirent ce qu'ils ont de cher pour le mettre dans un lieu plus assuré; arrachons nous & nos biens d'un monde, où nous découvrons tant d'incertitude & si peu de fermeté. Retirons nôtre trefor d'une si mauvaise main, & le mettons en celle de Jesus-Christ au dessus des cieux, où rien n'est sujet aux accidens de nôtre miserable terre. Regrettons la faute que nous avons faite d'avoir si mal placé nos biens, & de n'avoir pas suivy le conseil de S. Paul, qui nous defendoit de mettre nôtre confiance *en l'incertitude des richesses*; & nous avertissoit si sagement de la mettre *au Dieu vivant*; de faire *du bien de ce qu'il nous a donné*; d'*estre riches en bonnes œuvres, d'estre communicatifs & faciles à distribuer*; *amassant*, comme il dit, *un trefor d'un bon fondement pour l'avenir, afin d'apprehender la vie eternelle*. Considerez, je vous prie, combien vous eussiez peu soulager & vivifier de pauvres; combien conserver de familles, combien edifier de sanctuaires, de ce que vous avez perdu inutilement par les accidens du monde? Les membres de Jesus-Christ vous en beniroient, & luy presenteroient tous les jours leurs prieres pour vous; L'Eglise vous en loueroit & conserveroit chèrement la memoire de vôtre beneficence; Les Anges s'en feroient éjouis, & Dieu ayant vôtre charité agreable, vous en auroit préparé dans les cieux un loyer digne de sa liberalité. Vous en auriez encore vous-mesmes de la satisfaction

faction & de la joye dans vos consciences. Pour avoir plutôt creu les suggestions de la chair, que la voix de l'Apôtre, vous demeurez privé de tous ces fruits excellens ; & avez encor perdu ces biens mesmes que vous desiriez conserver. Il ne vous en reste plus que du regret & de la confusion. Au nom de Dieu, chers Freres, pourvoyez y mieux à l'avenir. Employez vos biens en aumônes. Faites part à Jesus-Christ, & à ses membres, de ce que sa bonté vous a donné. Vous ne sçauriez mieux assurer vôtre bien contre les hasards de la terre. Et si vôtre interest vous y oblige, la nécessité de vos pauvres freres, qui ne fut jamais plus grande que maintenant, requiert ce devoir de vôtre compassion. Vôtre beneficence sera d'autant plus precieuse que plus leur besoin est pressant. Vous les obligerez au double en leur donnant dans cette occasion. Que ce soit là le commencement de vôtre repentance, & le premier des sacrifices que vous presenterez au Seigneur. Il exaucera les prieres que vous luy faites pour la paix de cet Etat, & pour la prosperité de vos familles, si vous écoutez celles que nous vous faisons pour ses pauvres enfans, ou pour mieux dire, celles qu'il vous fait luy-mesme pour eux. Car en effet c'est luy qui vous les recommande. Comment pouvez-vous esperer qu'il vous accorde ce que vous desirez de sa benediction, si vous luy refusez ce qu'il vous demande?

demande? Mais si cét employ de nos biens en des œuvres charitables est l'un de nos principaux devoirs, ce n'est pourtant pas le tout. Dieu nous appelle à une sanctificatiō entiere de corps & d'esprit. Ses jugemens nous sollicitent de renoncer à toutes les choses du monde, & à nôtre propre vie, pour nous confier en luy seul, & pour ne chercher desormais nôtre bonheur que dans un pur & religieux service de son nom. Quittons les vices qui ont allumé sa colere, & nous addonnons à la pratique des œuvres de pieté & de charité; vivant saintement, justement, & chastement, en bonne conscience devant luy & devant les hommes sans scandale. Ne nous flatōs point d'une vaine espérance de pouvoir échapper des mains de sa justice sans cette correction. L'Apôtre nous monstre assez la vanité & fausseté de cette opinion. Car nous disant que Dieu nous instruit par ses jugemens afin que nous ne soyons pas condamnez avecque le monde, il nous denonce clairement que nous ferons condamnez avec le monde, si nous ne faisons nôtre profit de ses instructiōs; c'est à dire, si nous ne nous corrigeōs de nos pechez par une penitence vraie & sincere, pour vivre selon la pieté en Jesus-Christ. Chers Freres, toute l'horreur des miseres que nous voyons sur la terre n'est rié au prix de cette épouvantable condamnation, dont l'Apôtre menace le monde & les pecheurs impenités. Car c'est le souverain malheur,

heur, une mort & une perdition eternelle, un tourment sans fin, une ruine sans ressource, une angoisse sans consolation, une perte generale de tout bien, une souffrance de tout mal. Amadons-nous pour ne pas tomber dás cét abyfme; detestons nos folies & nos ingrattitudes passées, reprenons le chemin du salut, & reparons par la lumiere d'une vie vraiment reformée le scandale que nos desordres ont donné à nos prochains. Retirons-nous du monde; renonçons de bonne foy à ses maximes & à ses mœurs; n'ayôs plus de part à ses vices & à ses erreurs pour n'en point avoir à ses playes, ny à sa condamnation. Si nous recueillons ce fruit des leçons que Dieu nous donne, nous aurons fujet de benir nos chastimens, & de nommer nos souffrances bienheureuses, & nos troubles salutaires; & de chanter veritablement avec David, *qu'il nous a esté bõ d'avoir esté châtiez.* Car Dieu ne verra pas plustost nôtre amandement, qu'il fera cesser ses jugemens: Il jettera ses verges au feu, & nous montrât un visage doux, il consolera nos cœurs, & nous conduira par son conseil, remettant la paix dans l'Etat, & la prosperité dans nos Eglises; & nous faisant ainsi goûter dès ce siecle les premices de cette grande & eternelle beatitude, qu'il nous donnera un jour en l'autre, selon ses promesses & nos esperâces, par Jesus-Christ son Fils nôtre Seigneur, le Prince de nôtre vie, & le Pere de nôtre immortalité. **A M E N.**